

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les observateurs de la parité pointent des inégalités salariales persistantes entre les hommes et les femmes. En moyenne dans l'Hexagone, ces dernières perçoivent 24,4 % de moins que leurs homologues masculins. Un problème qui s'explique par le temps de travail et les postes occupés, mais aussi par des discriminations qui ont la vie dure. À temps de travail égal en Occitanie, l'écart est de 17 %.



LE CHIFFRE

17 %

En Occitanie, comme en France, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Sur l'année 2022, l'écart est estimé à 17 % selon l'Insee, à temps de travail égal. Dans la région, les écarts sont plus marqués chez les cadres. Les salaires des ouvrières sont aussi plus faibles que ceux des ouvriers. Les inégalités salariales sont les plus fortes dans le département de la Haute-Garonne (21 %). À l'inverse, dans le Gers et en Lozère, les différences de salaires sont moins prononcées (10 %).

Journée des droits des femmes : les inégalités salariales persistent

SOCIÉTÉ

Comment expliquer les écarts de salaire entre les hommes et les femmes ? Temps partiel, maternité, études, type de poste ou discrimination... On vous explique le phénomène.

Elise Do Marcolino
edomarcolino@midilibre.com

À l'heure où la France se félicite d'avoir fait rentrer la liberté d'accès à l'IMG dans la Constitution, certains chiffres sonnent encore mal pour les femmes. En moyenne, elles sont payées 23 à 25 % de moins que leurs homologues masculins.

Les inégalités salariales en Occitanie

Les inégalités salariales à temps de travail équivalent sont plus marquées en Occitanie, de l'ordre de 17 % d'écart contre 14,9 % en France. Une femme gagne 2 080 € par mois en moyenne contre 2 440 € pour les hommes. Entre 50 et 64 ans, l'écart atteint 28 % à temps de travail et salaire égal, pose l'Insee.

Avant même d'être embauchées, surtout à de hautes fonctions, les femmes sont confrontées à des difficultés. Est-ce un inconvénient de recruter les femmes ? Dans 92 % des cas, les em-

ployeurs invoquent des contraintes liées à la nature du poste, dans 29 %, ils estiment que certaines tâches sont mieux réalisées par des hommes que par des femmes. Il s'agit d'un choix personnel dans 13 % des cas, et pour ne pas susciter de réactions négatives parmi les salariés de l'entreprise dans 10 % des cas, pointe le ministère du Travail.

Une femme sur quatre travaille à temps partiel

En France, plus d'une femme sur quatre travaille à temps partiel, contre un homme sur dix. C'est le premier facteur d'écarts de salaire entre les hommes et les femmes. En Occitanie, 18,6 % des femmes et 5,5 % des hommes sont à temps partiel. Les hommes font davantage d'heures supplémentaires, un temps de travail mieux rémunéré.

Par ailleurs, les femmes font généralement des métiers moins bien payés. Éloignées des postes d'encadrement, elles sont souvent reléguées à des fonctions à moindre responsabilité. Seule-



En France, les salaires des femmes sont 14,9 % moins élevés que ceux des hommes. ILLUSTRATION UNSPLASH

ment 16 % des femmes salariées sont cadres, contre 23 % des hommes. Dans la région, le taux d'activité des hommes est supérieur de 4,9 points à celui des femmes.

Avant même l'entrée sur le marché du travail, c'est au niveau des études que se nichent des disparités. Pourtant, 28 % des femmes de 15 à 24 ans sont diplômées du supérieur contre 21 % des hommes du même âge en Occitanie.

Le dernier classement Pisa mettrait en évidence une différence

entre les performances des garçons et des filles à l'école en mathématique, un écart qui se creuse à mesure que les élèves grandissent. Elles ne sont que 29 % dans les formations d'ingénieur et 42 % dans les filières scientifiques, pose le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Présumée maman

En 2020, 3 % des saisines de la Défenseure des droits concernaient la grossesse au travail. L'Insee évoque même une « sé-

grégation professionnelle ». Demander à une femme si elle entend avoir un enfant dans les prochaines années, licencier une employée partie en congé maternité, chercher à écarter ce congé... sont des pratiques formellement interdites.

Une autre problématique concerne les femmes : celle du très polémique congé menstruel. Le Sénat a examiné une proposition de loi pour l'instauration d'un congé menstruel le 15 février dernier. Elle a été rejetée. En prévision de ces événements

personnels marquants, certains employeurs n'hésitent pas à freiner la carrière professionnelle de certaines femmes : écarts de postes à responsabilité, moins bien payés ou même pas embauchées.

Les vieilles croyances ont la vie dure

Les 4,3 % d'inégalités salariales à temps de travail et poste équivalent mettent le doigt sur un problème plus embarrassant : celui des discriminations. Quand rien n'explique une différence de traitement ou de salaire, il reste l'éventualité qu'elle vienne du choix arbitraire de certains employeurs de moins bien rémunérer certains salariés. Un problème né de croyances archaïques : les femmes sont moins compétentes, gèrent moins bien les responsabilités, se fatiguent plus vite et n'ont globalement pas les épaules pour assurer des charges de travail importantes et rémunérées en conséquence...

La loi tente de faire barrière. L'article L1132-1 du Code du travail proscribit toute différence de traitement entre salariés en raison de leur genre, origine ou encore religion. Les employeurs responsables de ces discriminations encourrent jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.



Et si l'égalité salariale commençait dès l'école ?

LE CHALLENGE Innovatech Languedoc-Roussillon aura lieu le 26 mars au lycée Joffre à Montpellier. L'antenne régionale de l'association Elles bougent organise un événement dédié à la promotion de l'enseignement scientifique pour les femmes. Pour elle, l'égalité salariale, ça commence dès l'école. Lors du challenge, par groupes de six (deux mairaines membres de l'association, deux étudiantes et deux lycéennes), les femmes collaborent le temps d'une journée sur un projet d'innovation scientifique. Le but ? Faire naître des vocations. Pour la directrice régionale de Elles bougent, Liliane Dorveaux, « ce sont des métiers qui pour la plupart ont l'air "masculins". Il faut montrer que ça existe, que c'est possible pour les petites filles. Les élèves voient qu'elles peuvent suivre la voie d'étudiantes. On intervient dès le collège, voire en primaire, où il y a moins de stéréotypes. »

PHOTO ELLES BOUGENT



Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire de la parité

« Il faut qu'elles osent »

Quelle est la situation en Occitanie ?

Le taux d'employabilité des femmes est inférieur en Occitanie. Les inégalités salariales sont constantes, c'est un quart en moins. Ça concerne surtout les quatre départements du littoral du Languedoc-Roussillon. Paradoxalement, ce sont les plus peuplés. C'est là qu'on constate qu'il y a moins de femmes qui travaillent ou qui sont à temps partiel, ce qui ouvre sur la précarité. C'est dans ces départements que les femmes sont en tête des dossiers de désendettement.

Des initiatives de lutte contre les inégalités salariales ont-elles été mises en place en Occitanie ?

L'Observatoire de la parité a proposé une action dans le cadre d'une économie bleue, c'est-à-dire celle des départements littoraux, dont on sait que c'est un secteur important d'avenir et de développement de l'emploi. Le parlement de la mer a pris le dossier en main et va faire une expérimentation pour diriger des femmes et les orienter vers des métiers de l'économie bleue qui

ont du sens et de la valeur ajoutée (grutier, docker). Ils sont bien payés. Un grutier touche 40 % de plus qu'un ouvrier qualifié. Nous sommes en train de la faire à Sète, puis on le fera au Grau-du-Roi et à Port-la-Nouvelle.

Comment expliquer cet écart ?

Les inégalités salariales sont assez diffuses. Pour passer à l'échelon supérieur, il faut être dans les réseaux. Or, dans les entreprises, le réseau se fait le soir lors de moments de convivialité. Mais les femmes peuvent moins souvent y aller parce que ce sont généralement elles qui doivent s'occuper des enfants. Même chose dans le couple, quand l'un des deux doit rester très tard au bureau, c'est souvent l'homme. La carrière des femmes est plus difficile à développer rapidement.

Faut-il repenser notre manière de travailler ?

Oui. En Allemagne, par exemple, il est impensable de commencer une réunion après 15 h 30, pour pouvoir aller chercher les enfants à l'école. Il faut repenser le système du travail, de l'en-

treprise, de la collectivité... Il n'y a pas que les points d'indices ou les conventions collectives qui jouent. Il faut aussi faire davantage confiance aux femmes. Il y a aussi la question de l'allaitement, du congé maternité. En entretien d'embauche, même si c'est interdit de le demander, les femmes ont souvent marqué « grossesse » sur le front.

Comment les femmes peuvent-elles se faire une place dans les entreprises ?

Il faut qu'elles aient de l'audace, qu'elles se persuadent qu'elles ont la même valeur professionnelle qu'un collègue masculin. Elles osent moins candidater à des postes supérieurs. Souvent, les femmes sont moins payées parce que lors de l'entretien d'embauche, elles n'osent pas demander de salaires élevés. Derrière, il faut que la société permette aux femmes d'exercer leur activité professionnelle en toute sérénité. Il faut que les jeunes couples, à partir du moment où les carrières se font, puissent exercer leur métier sans avoir de problèmes avec la nounou, le manque de crèche.

L'entretien

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avis parus ce jour :

Aude (11)

JEANSON Eric
MARTINEZ Jean-Marie
MOURET Albert
VERGÉ Yvette

Aveyron (12)

COMBETTES Julienne
FABRE André
FELGINES André
GUIBERT Sylvain
HENNINGER Michaël
LESCURE Jacques
MAGALHAES Augusto
MOULY Henriette
SUDRES Annette

Gard (30)

BAYLE Daniel
BREARD Brigitte
COLIN Denis
DI BETTA Blanche-Neige
DUPLISSY Paule
GIUNTA Anna-Maria
LEBELLE Dominique
MOULIN Jean-François
NANTA André
SERODY Bernard

Hérault (34)

LANTERI Lucienne
LHEBRARD Yves
PASCAL Fernand
PRADEL Michel

Lozère (48)

BERNARD Raymond
LAPORTE Marie-Etienne
PRADELLES Marc
RANC Paulette

Pyrénées-Orientales (66)

BATAILLE Roger
BLAZY Thérèse
BRUKHOVETSKY Marie-José
CANILLES Aline
CAPA Roger
ETCHEMENDY Georges
GALANO Marcel
LOPEZ Jean
MOLINER Michel
ROIG Gérard
SÉGUI Simone
SIMARRO Rose
SIRE Serge
SOLER Claude
SUAREZ Ginette
THUBERT Marcelin
VIAL Minas

SERVICE CARNETS

CONTACTS UTILES

Notre équipe spécialisée est à votre écoute et vous conseille du lundi au vendredi de 13 h à 19 h et le week-end de 14 h à 19 h, pour toutes les parutions d'avis dans tous les titres de presse de France.

Publiez vos avis 7j/7 et 24h/24 directement sur la rubrique « Avis de décès » du site de votre journal. (paiement CB sécurisé)

carnet@midilibre.com - 04 3000 8000

(prix d'un appel local)



L'essentiel de l'actualité en région

Escale à Sète est lancé

FRONTIGNAN Il est arrivé à bon port. Le *Morgenster*, majestueux brick mis à l'eau en 1919 et sauvé de l'oubli par son bienfaiteur capitaine Harry Muter, s'est amarré en farfare, ce jeudi soir au quai d'accueil Robert-Allary de Frontignan où il sera visible jusqu'au 18 mars. Avec ses 46 mètres de coque et ses deux mats, le navire néerlandais sera l'un des voiliers vedettes du grand rendez-vous Escale à Sète (du 26 mars au 1^{er} avril). Un partenariat scellé avec la ville voisine permet ainsi de lancer la fête avant l'heure.

Le chiffre du jour

4 500

MONTPELLIER C'est le nombre annuel de camions qui transportent les 110 000 tonnes de déchets des habitants de la Métropole de Montpellier vers huit déchèrgeries ou incinérateurs situées en dehors du territoire, soit plus de 800 000 km parcourus et « un surcoût de 67,4 M€ depuis la fermeture de la déchèrgerie de Castries en 2019 », indique le président Michaël Delafosse. « Un scandale écologique, moral et financier qui doit s'arrêter », ajoute-t-il, annonçant le lancement d'une mission d'information sur le traitement et la valorisation des déchets.



Les collèges et lycées qui ont mis l'égalité à leur programme

ACADÉMIE Les clichés ont la vie dure, même à l'école. Invariablement, l'Éducation nationale montre bien les différences de parcours et d'expériences scolaires selon les sexes. Alors, depuis 2022, un label "Égalité filles-garçons" a été créé pour mettre « donner une meilleure lisibilité, ainsi qu'une plus grande cohérence, aux actions engagées dans les établissements ». a rappelé la rectrice Sophie Béjean avant de distinguer 33 établissements. Le collège Feuchères de Nîmes, le lycée Lucie-Aubrac de Sommières, le collège Max-Rouquette de Saint-André-de-Sangonis, le lycée Joffre de Montpellier ainsi que le collège Pons et le lycée Picasso de Perpignan ont reçu le label de niveau 2. Le lycée Jean-Vilar de Villeneuve-lez-Avignon et la cité scolaire Paul-Valéry à Sète pourraient obtenir le niveau 3, ce vendredi, de la ministre. L.H.M.

Un abattoir en danger

ALÈS Le couperet tombe : l'abattoir d'Alès, qui a fait état d'une cessation de paiements de 160 000 €, est contraint de déposer le bilan. La société d'économie mixte qui en assurait la gestion depuis la liquidation d'Alès Viande n'a pas réussi à éponger les dettes de celle-ci, à cause d'un volume d'abattage trop faible : 3 500 tonnes par an quand il faudrait 4 000. « Cela ne représente que 40 tonnes par mois, soit quelques bêtes », décompte Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, qui aimerait trouver plus de soutien. La municipalité aussi, qui a injecté 12 M€ ces dernières années, et dont le chèque de 100 000 € en décembre pourrait être le dernier. Au tribunal de commerce de trancher.

"Place nette" : quatre trafiquants en prison

BÉZIERS Le 5 février dernier, 70 policiers déboulaient dans le quartier de La Devèze, à Béziers, dénouement de l'opération "Place nette". Trois semaines de surveillance intensive avaient permis de cibler des appartements, des sous-sols et des parkings qui ont été fouillés, avec l'aide des chiens de recherche de produits stupéfiants. Au final, six hommes – dont un mineur – avaient été interpellés, soupçonnés d'être des trafiquants. On a trouvé chez eux 5 kg d'herbe ou de résine de cannabis, 200 g de

cocaïne, 3 460 € en espèces et deux armes. Restait à les juger. Ce jeudi 7 mars, quatre des cinq majeurs ont été maintenus en détention afin de purger jusqu'à cinq ans de prison pour celui considéré comme l'auteur principal. Son avocat a dénoncé « une escroquerie de communication ». Mais le préfet a déjà prévenu : ces opérations "Place nette", qui ont pour but de « déstabiliser et désorganiser » tout trafic de drogue, vont se répéter, ainsi que l'a demandé le chef de l'État.

NOUS AVONS RECOMPARÉ. ENCORE. ON EST LES MOINS CHERS. ENCORE.

3,6% +CHER
QUÉ LIDL

prix moyens comparés sur 216 produits

9,8% +CHER
QUÉ LIDL

prix moyens comparés sur 275 produits

11,9% +CHER
QUÉ LIDL

prix moyens comparés sur 224 produits

16,5% +CHER
QUÉ LIDL

prix moyens comparés sur 252 produits

ET EN PLUS, NOS PRIX SONT LES MÊMES PARTOUT EN FRANCE!

Prix relevés le 7 décembre 2023 sur les 3225 sites internet drive des enseignes E. Leclerc, Intermarché, U et Carrefour et en supermarché pour Lidl. Retrouvez notre méthodologie et la liste des drives comparés sur [lidl.fr](https://www.lidl.fr)

Plus de 140 fruits & légumes chaque jour en supermarché

Poivrons mix
Catégorie 1

PRIX ANTI INFLATION

1.99
Le filet de 1 kg

Origine **ESPAGNE**

Citrons
Catégorie 1

PRIX ANTI INFLATION

1.49
Le kilo

Origine **ESPAGNE**

DU VEN 08/03 AU DIM 10/03*

Le vrai prix des bonnes choses

*Offres valables dans les supermarchés ouverts le dimanche.

Année 2024 - Photos non contractuelles - LIDL RCS Cléret 343 302 022